

# Bachelier en kinésithérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

MASSOTHÉRAPIE 2			
Code	PAKN3B80KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Sylvie MAIRLOT</b> (sylvie.mairlot@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

L'unité d'enseignement "MASSO 2" vient compléter les savoirs et la pratique de l'étudiant dans le domaine de la massothérapie par l'enseignement et la pratique des techniques de massage plus spécifiques.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
  - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de:

réaliser différentes techniques de massage telles que : le massage thérapeutique de certaines régions spécifiques en fonction de pathologies précises : cervicalgies, dorsalgies et lombalgies avec approche des Trigger Points, le torticolis, la névralgie faciale, la constipation traitée par massage abdominal.  
 Techniques de massothérapie spécifiques : adaptées à la femme enceinte, au patient alité, massage du sportif, massage des cicatrices et enfin les techniques de (MTP) massage transversal profond.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B80KINA Massothérapie 2 18 h / 1 C

### Contenu

Massages adaptés à certaines pathologies : cervicalgies, dorsalgies, lombalgies, sciatique, névralgie occipitale,

névràlgie faciale, massage des cicatrices, torticolis.  
Massage transversal profond.  
Massage de la personne alitée.  
Massage du sportif.

### **Démarches d'apprentissage**

Ateliers pratiques sous forme de démonstrations de la part des enseignants et d'applications par les étudiants.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Mises en situations.  
Travail en binome.  
Séances de questions/réponses.

### **Sources et références**

- (1) Dufour, M., Colné, P., & Gouilly, P. (2006). Massages et massothérapie: effets, techniques et applications. Paris Maloine. 417p
- (2) De Quétel Destres H., (2016), L'historique du massage et son adaptation chez les sportifs au Canada., S. Mairlot, Promotrice. Montignies-sur-Sambre : Haute Ecole Louvain en Hainaut. 57p
- (3) Estradère, J.-D.-J. (Dr). (1884). Du Massage, son historique, ses manipulations, ses effets physiologiques et thérapeutiques, par J. Estradère, 2e édition. 243p.
- (4) McGillicuddy, M. (2010). Massage for Sport Performance. Champaign, IL: Human Kinetics. 181p.
- (5) Plounevez, J.-L., & Pelletier, J.-Y. (2004). Massages pour le sport et le bien-être : De la théorie à la pratique. Paris: Editions Amphora. 160p.
- (6) Quéry, S. (2015). Le massage du sportif: Préparation à l'effort - Récupération - Soins des blessures. Saarbrücken: Edition vie. 236p.
- (7) Brummitt, J. (2008a). The Role of Massage in Sports Performance and Rehabilitation: Current Evidence and Future Direction. North American Journal of Sports Physical Therapy : NAJSPT, 3(1), 7?21.
- (8) Courraud, C. (2003). Les fascias et leur clinique en pratique sportive. In Kinésithérapie scientifique. N° 435. Paris : Société de presse et d'édition de la kinésithérapie.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Base de notes de cours disponibles sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'examen est dispensé de façon pratique et théorique : les étudiants tireront au sort une pathologie ou une région à traiter spécifiquement selon les modalités (qualité, succession des manœuvres, justifications théoriques ...) vues en TP.

Les notions théoriques liées à ces matières sont donc également à maîtriser.

Attention, l'examen comporte une partie théorique « évaluation courte sur les connaissances théoriques de base ».

#### Principe:

Pour la première partie, l'étudiant tire au sort une question portant sur les connaissances de base incontournables du cours = connaissances théoriques telles que l'anatomie vue en anatomie descriptive (bloc 1 et 2) et en anatomie palpatoire (bloc 1 et 2), les bases théoriques du cours de Massothérapie 1 (bloc 1) et du cours présent Massothérapie 2 (bloc 3).

S'il répond de manière satisfaisante (> ou = à 10/20), l'étudiant a accès à la partie principale de l'examen : le massage d'une région. En fonction de son niveau de maîtrise de cette seconde partie, l'étudiant peut obtenir au total une cote entre 6 et 20/20.

S'il ne répond pas de manière satisfaisante (< à 10/20), il n'a pas accès à la partie principale de l'examen et obtient une cote entre 1 et 5/20.

En seconde session, l'examen pratique s'évaluera également de la même façon.

La matière dispensée étant identique, les divers professeurs référents de cette activité d'enseignement sont susceptibles de vous interroger.

Les mêmes modalités sont d'application pour la seconde session.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

### **Dispositions complémentaires**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Une absence non justifiée à plus de 20 % des séances de TP, bloque l'accès à l'évaluation; l'étudiant sera noté "PP" pour la première et la seconde session.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont :

Mme MAILOT S. mairlots@helha.be

Mme HAINAUT C. hainautc@helha.be

M. PLICHON A. plichona@helha.be

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).